



Article personnalisé

Par **Alinex97300**, le **15/08/2020 à 11:09**

Bonjour

J'aimerais avoir un renseignement. Mon fils a acheté 2 paires de tennis pour 170 € mais les 2 paires sont trop petites, il ne peut pas les mettre ni les renvoyer parce qu'il les a personnalisées, il a mis un b et un petit drapeau. Il a perdu ses sous et ne peut pas être remboursé.

Que faire ?

Merci.

Par **amajuris**, le **15/08/2020 à 17:49**

bonjour,

cela paraît évident comme réflexion, mais votre fils aurait dû essayer ses chaussures avant de s'amuser à les décorer.

votre fils peut essayer de les vendre.

salutations

Par **Tisuisse**, le **19/08/2020** à **09:11**

Bonjour,

Les revendre sur le net (LBC ou autre).